

commerce ni bois de construction, pas même de bois de chauffage. La question me paraît d'un intérêt grave, requérant l'attention immédiate des autorités. S'il faut absolument des plaintes à cette fin, je demande que ma déclaration, ici faite, du moment qu'elle sera publiée, soit considérée comme une plainte formelle.

Q.—Croyez-vous que l'on puisse obtenir des machines ou métiers à tisser l'amiante, de manière à la substituer à la laine, au chanvre, au lin, au coton, voire même à la soie ?

R.—Je n'hésite pas à dire, que bientôt, l'on obtiendra des machines à tisser l'amiante, de façon à la substituer à la laine, au chanvre, au coton, au lin, voire même à la soie.

L'amiante ! c'est le million !

(Signé) JAMES REED.

Reedsville, 17 octobre 1883.

II

Un souvenir et une leçon, à propos d'amiante.

Avant de traiter la question au point de vue technique, qu'il me soit permis de reposer l'attention du lecteur, par le récit de deux anecdotes que je tiens d'un vieil ami dont je n'ai jamais mis la véracité en doute. Semons quelques fleurs artificielles sur la route qui conduit aux monts chenus et sévères qui forment la turgescence amiantifère des Cantons de l'Est. Instruire en amusant, ce vieux dicton littéraire restera et réussira toujours. Il explique à lui